

## **Politique éditoriale et éthique – revue Minorités linguistiques et société**

**En conformité avec les bonnes pratiques du libre accès et du Plan S, la revue :**

- est diffusée sous Licence Creative Commons CC BY 4.0
- est offerte en publication continu, en procédant à la mise en ligne d'articles jusqu'à trois fois pour chaque numéro.
- De plus, les numéros sont tous thématiques et incluent une section varia pour publier les articles hors thème.
- Les numéros sont réalisés en traitement complet sur Érudit et la fonction pour générer automatiquement des PDF à partir du XML est disponible. Les articles sont donc disponibles en format pdf et html

À noter que la publication en continu ainsi que la section varia dans chaque numéro permettent à la revue MLS-LMS de réduire considérablement le délai de publication.

### **Gouvernance**

Le mandat de la revue *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society* (MLS-LMS) est défini par la direction de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML). La direction de la revue est choisie par la direction de l'Institut et relève d'elle.

La direction de la revue est appuyée par un comité de rédaction auprès de qui elle peut solliciter des orientations pour la revue et à qui elle peut demander des suggestions de thèmes. Les membres du comité de rédaction sont appelés à se prononcer sur les propositions de numéros thématiques incluant les thèmes, les appels et les directions. Les membres peuvent aussi, de façon facultative, participer à l'évaluation par les pairs à l'aveugle. La direction de la revue peut aussi solliciter leurs avis à différents moments.

## **Mandat de la revue**

*Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society* est une revue scientifique bilingue (français et anglais) de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Elle a pour objectif de faire connaître, dans une perspective pluridisciplinaire et interdisciplinaire en sciences du langage et en sciences sociales et humaines, les résultats de recherches et les réflexions sur les communautés de langue officielle en contexte minoritaire au Canada (CLOSM) et sur les autres minorités linguistiques du Canada. De par son ouverture aux études comparatives et internationales, elle vise aussi à jeter un éclairage élargi sur la situation de minorités linguistiques à l'extérieur du Canada.

Le mandat de la revue est en lien direct avec la mission de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques : produire et diffuser des savoirs sur la situation des minorités de langue officielle du Canada et les enjeux prioritaires qui les concernent.

La revue accepte des contributions qui portent sur les minorités de langue officielle et les artisans des politiques publiques en matière linguistique. Les travaux de recherche qui peuvent appuyer les divers intervenants des minorités de langue officielle et les artisans des politiques publiques en matière linguistique ainsi que ceux qui permettent de mieux comprendre les CLOSM se trouvent au cœur des appels à textes pour les numéros thématiques. Dans chaque numéro, nous retrouvons une section varia qui rassemble des textes hors thème. Ces articles doivent participer à la production de nouvelles connaissances sur les enjeux des CLOSM ou permettre la comparaison avec d'autres groupes linguistiques minoritaires au Canada (Premières Nations, Métis, Inuit et langues non officielles) ou ailleurs dans le monde.

La direction de la revue souhaite particulièrement recevoir des propositions sur les populations vivant en situation minoritaire, le développement des communautés, le politique, l'influence et la gouvernance, les droits linguistiques, la reconnaissance et la légitimité ainsi que la mémoire, l'identité et la diversité.

Bien que l'interdisciplinarité soit valorisée, les objets d'étude doivent avoir un lien direct avec les minorités linguistiques. Par exemple, l'immigration ou la diversité sont des thèmes pertinents s'ils sont envisagés sous l'angle des

minorités linguistiques. Les médias peuvent constituer un objet d'étude pertinent pour la revue s'il s'agit, par exemple, d'étudier la situation des médias dans les communautés linguistiques en situation minoritaire ou les discours qui concernant la langue ou les droits linguistiques dans les médias.

## **PRÉPARATION DE VOTRE MANUSCRIT**

*La revue Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society* est une revue scientifique bilingue en libre accès. La revue accueille des articles pour publication dans des numéros thématiques (voir les appels à textes) et pour publication hors thème (section hors thème d'un numéro thématique ou numéro hors thème). Les articles sont évalués par les pairs en double aveugle. Elle accueille aussi des comptes rendus qui sont évalués par la personne responsable des comptes rendus et par la direction de la revue. Tous les textes font l'objet d'une révision linguistique professionnelle.

### **Quatre types de textes publiés**

La revue *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society* publie des articles scientifiques évalués par les pairs dans des numéros thématiques approuvés par le comité de rédaction et la direction de la revue. Une section Varia permet de publier des articles hors thème dans chacun des numéros.

Une troisième section, intitulée Perspectives, permet à des chercheuses, à des chercheurs, à des professionnelles et à des professionnels de publier des notes de recherche, des recensions critiques des écrits ou des textes de réflexion qui ne correspondent pas à un article scientifique, mais qui proposent une qualité d'argumentation et de raisonnement qui en font des textes d'intérêt pour une revue académique. Par exemple, nous pouvons retrouver dans cette section des problématiques de recherche, des recensions critiques des écrits, des recherches en cours, des travaux de synthèse ou des entretiens avec des figures importantes du champ. Les articles de la section Perspectives ne sont pas évalués par les pairs, mais par la direction de la revue qui au besoin peut faire appel à des membres du comité de rédaction.

Dans une quatrième section, nous retrouvons des comptes rendus d'ouvrages qui sont évalués par la personne responsable des comptes rendus et par la direction de la revue. Tous les textes font l'objet d'une révision linguistique professionnelle.

## Soumettre un article

- Votre texte doit être inédit et ne pas avoir été soumis à une autre revue.
- Vous devez remplir le formulaire électronique suivant : <https://icrml.ca/fr/declaration-des-autrices-et-des-auteurs>
- Votre texte doit apporter une contribution à l'avancement des connaissances.
- Votre texte doit être rédigé en français ou en anglais.
- Vous devez rendre une version complète de votre manuscrit incluant une page titre sur laquelle nous trouverons les noms des autrices et des auteurs, leurs affiliations complètes, leur adresse postale complète, leurs courriels et un numéro de téléphone pour les rejoindre.
- Vous devez rendre une version anonymisée de votre manuscrit en vue de son évaluation par les pairs (supprimer toute information qui permettrait d'identifier les auteurs : voir « comment anonymiser un texte » dans une section plus bas)
- Votre manuscrit doit être accompagné a) d'un résumé en français et en anglais de 150 mots maximum; b) de cinq mots clés en français et en anglais pour l'indexation des articles.
- Votre texte doit comprendre une introduction, une problématique, des objectifs, une méthodologie, des résultats de la recherche et une conclusion, à moins de choisir une méthode de recherche qui implique une structure différente.
- Toutes les références doivent être présentées par ordre alphabétique de noms d'autrices et d'auteurs et selon les normes de l'American Psychological Association (APA).
  - Guide en anglais préparé par Purdue University : [https://owl.purdue.edu/owl/research\\_and\\_citation/apa\\_style/apa\\_formatting\\_and\\_style\\_guide/general\\_format.html](https://owl.purdue.edu/owl/research_and_citation/apa_style/apa_formatting_and_style_guide/general_format.html)
  - Guide en français préparé par le professeur Marc Couture : [http://profmcouture.ca/apa/normes\\_apa\\_francais.pdf](http://profmcouture.ca/apa/normes_apa_francais.pdf)
  - Guide de présentation des travaux écrits de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) en français : [https://www.uqat.ca/telechargements/Guide\\_presentation\\_travaux\\_ecrits\\_UQAT\\_7e\\_2021\\_VF4.pdf](https://www.uqat.ca/telechargements/Guide_presentation_travaux_ecrits_UQAT_7e_2021_VF4.pdf)
  - Guide simplifié en anglais préparé par l'APA : [https://libguides.tru.ca/ld.php?content\\_id=35089592](https://libguides.tru.ca/ld.php?content_id=35089592)

- Guide simplifié en français : traduction libre du tableau préparé par l'APA :  
[https://icrml.ca/images/APA\\_tableau\\_FR.pdf](https://icrml.ca/images/APA_tableau_FR.pdf)
  - Logiciel Endnote qui permet de générer les références selon les normes de l'APA : <https://endnote.com/>
  - Logiciel Zotero qui permet de générer les références selon les normes de l'APA : <https://www.zotero.org/>
  - Utilisation de Google Scholar pour citer selon les normes de l'APA :  
[https://libguides.nie.edu.sg/apa7/google\\_scholar](https://libguides.nie.edu.sg/apa7/google_scholar)
- 
- À la réception d'un texte, la direction de la revue ou les responsables du numéro fournissent un premier avis sur le respect de ces directives générales, soulignent ses forces et formulent des suggestions en vue d'en améliorer certains aspects. À la suite de la réception de cet avis, les autrices et les auteurs souhaitant toujours voir leur texte publié dans *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society* peuvent le réviser et le soumettre de nouveau pour être évalué. Les responsables des évaluations sont encouragés à formuler leurs commentaires de manière constructive, dans une perspective d'accompagnement visant l'amélioration du texte.
  - Les fichiers doivent être envoyés à : [admin.mls-lms@icrml.ca](mailto:admin.mls-lms@icrml.ca). Les co-auteurs doivent se trouver en copie conforme de l'envoi, s'il y a lieu.

## Normes détaillées

En plus des normes de l'APA, voici les normes détaillées qui doivent être respectées :

- Format : .docx
- Taille : Lettre US : 21,6 cm × 28 cm (8,5 po × 11 po)
- Longueur : Entre 40 000 et 60 000 caractères (espaces compris) incluant le résumé, les tableaux, les figures, les notes et les références.
- Marges : 2,5 cm de chaque côté
- Interligne : 1,5
- Taille des caractères : 12 points. Pour tous les mots, y compris dans les figures.
- Police de caractères : Times New Roman
- Sous-titres : À numéroter afin de bien en préciser la hiérarchie (p. ex., 1., 1.1, 1.1.1), jusqu'à un maximum de quatre niveaux de titre.
- Sous-titres à ne pas numéroter : Résumé, Mots clés, Introduction, Conclusion et Références.
- *Italique* : Réserver son utilisation aux titres d'ouvrages, aux mots de langue étrangère non francisés et aux mots se désignant eux-mêmes (autonymes).
- **Gras** : Réserver son utilisation aux titres et aux sous-titres.
- Soulignement : Ne pas utiliser
- Accents : Accentuer les majuscules.
- Guillemets : Réserver leur utilisation pour les citations, les définitions et les néologismes (de forme ou de sens), et pour indiquer l'emploi d'un mot avec réserve. Utiliser les guillemets français (« ») et les espaces insécables. N'utiliser les guillemets anglais (“ ”) qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets français.

### CITATIONS ET RÉFÉRENCES :

- Toute citation doit être suivie de la source d'où elle provient et du numéro de page (dans le cas d'un document paginé). Exemple : (Germain, 1999, p. 200).
- Citation courte (moins de 40 mots) : Entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes.

- Citation longue (40 mots et plus) : Sans guillemets et en retrait du texte de chaque côté.
- Citation en langue étrangère : Toute citation en langue étrangère (incluant l'anglais) doit être traduite en français dans le corps du texte et indiquée comme telle. La citation originale doit être insérée dans une note de bas de page selon le format suivant : 1. « Citation » [traduction libre] (Référence, avec le numéro de page).
- L'appel de note se place alors à la fin de chaque citation (après le guillemet fermant d'une citation courte ou le dernier mot d'une citation longue).
- Références dans le texte (et dans les notes) : Placer les références dans le texte, immédiatement après la citation ou le mot auxquels elles se rapportent et les compléter dans la liste des références et non en notes de bas de page.

#### **NOTES :**

- Placer les notes en bas de page;
- Les numéroter en continu;
- Utiliser la fonction appel de note de Word;
- Placer les appels de note avant la ponctuation.

#### **IMAGES ET PHOTOS :**

- Donner précisément la source. Ne mettre que celles qui sont absolument nécessaires pour la compréhension du texte.

#### **Pour soumettre un compte rendu**

La revue *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and society* publie des comptes rendus originaux d'ouvrages.

La référence complète de l'ouvrage recensé présentée selon les normes de l'APA doit figurer à la première ligne du compte rendu. Cette référence doit être suivie, à la ligne suivante, du nom de l'auteur ou de l'auteure du compte rendu puis de son établissement d'enseignement d'appartenance.

Le compte rendu est d'une longueur attendue entre 6 000 à 10 000 caractères (espaces, coordonnées et références non compris).

## **Politique anti-plagiat**

La revue *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society* s'objecte au plagiat, quelle que soit sa forme : le plagiat d'autrui ou l'autoplégat.

Le plagiat est l'acte de copier, en tout ou en partie, les travaux d'autrui en les faisant passer pour siens. L'autoplégat est le fait de copier, même en partie, ses propres travaux déjà publiés, sans mentionner la référence de la publication originale.

La revue invite les membres de ses comités, les responsables de ses numéros thématiques et les évaluatrices et les évaluateurs de manuscrits à lui signaler toute forme de plagiat ou d'autoplégat.



## Comment anonymiser un texte

- Enlevez toute mention d'une subvention accordée à une personne désignée.
- Enlevez les notes et les remerciements qui permettraient de vous identifier.
- N'ajoutez pas d'en-têtes et de pieds de page qui permettraient de vous identifier.
- Assurez-vous que les figures ne contiennent pas d'information en lien avec votre affiliation.
- L'autocitation. Reformulez le texte de manière à enlever toute autocitation que vous aurez faite. Par exemple, écrivez « Forgeron et Leblanc (2009) ont démontré », au lieu de « Nous avons déjà démontré (Forgeron et Leblanc, 2009) ».
- Si vous avez choisi de citer votre propre travail, supprimez votre nom et les autres informations d'identification et remplacez-les en indiquant entre crochets des mots tels que : « [nom supprimé pour préserver l'anonymat, 2011]. Dans la liste des références, vous devez supprimer la source de la citation. Exceptionnellement, gardez dans le texte et dans vos références les références indispensables à vos publications antérieures si vous croyez que le fait de ne pas les inclure pourrait révéler votre identité par omission.
- Supprimez toute information qui permettrait de vous identifier, y compris les noms d'autrices et d'auteurs, des noms que vous avez donnés aux fichiers et assurez-vous que les propriétés des documents Word sur PC ou sur Mac soient également rendues anonymes.